

ANNEXE FINANCIÈRE

1) RESTAURATION & HÉBERGEMENT :

Deux possibilités pour recharger votre « **PASS ½ PENSION ; PENSION** » :

- Par internet : procédure et identifiant seront joints à la convocation de rentrée (mode de paiement à privilégier)

Où

- Après du secrétariat : par carte bleue, par espèces ou par chèque (à défaut d'aucun autre mode de paiement possible)

DEMI-PENSION : 6 € le repas du midi, soit :

- CAP / MC / BP = 24 €/semaine
- BP COIFFURE = 12 € les 2 jours

PENSION : le prix de l'internat comprend repas midi et soir, goûter, nuitée avec petit-déjeuner :

- CAP / MC / BP = 108 € la semaine
- BP COIFFURE = 33 € les 2 jours

2) CHÈQUE DE CAUTION

Celui-ci est encaissé, seulement, en cas de **non-paiement**, il correspond à 2 semaines au CFA. S'il n'y a pas d'impayé, il est rendu lors de la dernière semaine de cours. Ce chèque est à fournir **avec la fiche d'inscription** et à libeller à l'ordre du CFA Lanass André FARGIER, **ne pas inscrire la date**.

DEMI-PENSION :

- CAP /MC / BP : 1 chèque de 48 €
- BP COIFFURE : 1 chèque de 24 €

INTERNAT :

- CAP / MC / BP : 1 chèque de 216 €
- BP COIFFURE : 1 chèque de 66 €